

ÉDUCATION. L'exécutif a tranché

Les épreuves de spécialité du bac vont être renvoyées en juin

L'EXÉCUTIF a décidé de renvoyer les épreuves de spécialité du bac de mars à juin prenant acte de l'échec du nouveau calendrier imposé par le contesté bac Blanquer : un geste adressé en direction du monde enseignant avant la rentrée.

Emmanuel Macron avait déjà partiellement levé le voile sur les intentions de l'exécutif dans son interview au Point cette semaine.

En jugeant que les épreuves du baccalauréat, qui ont démarré pour la première fois en 2023 dès le mois de mars, ne peuvent pas se tenir « si tôt dans l'année », le chef de l'État qui a décidé de faire de l'école « son domaine réservé », sonnait le glas du calendrier du bac Blanquer.

L'exécutif a donc tranché : les épreuves de spécialités du baccalauréat se tiendront en juin dès l'année scolaire 2023-2024, et non plus en mars, selon une source proche du dossier, confirmant une information du Parisien.

Le nouveau ministre de l'Éducation Gabriel Attal qui doit s'exprimer au journal de 20 h 00 de TF1 dimanche, doit confirmer ce qui est présenté par la source proche du dossier comme des « ajustements de calendrier » conformes aux souhaits exprimés par Emmanuel Macron.

Installé rue de Grenelle en juillet, M. Attal organise sa première conférence de presse de rentrée lundi à 09 h 00 au ministère.

En prenant en compte les revendications de la communauté éducative, enseignants et chefs d'établissement en tête, Emmanuel Macron et son ministre de l'Éducation nationale font un pas en direction d'une profession avec qui le divorce est consommé depuis la fin des années Blanquer.

Parmi les griefs, son baccalauréat nouvelle formule avait suscité de nombreuses critiques sur la tenue des épreuves de spécialités en mars, entraînant absentéisme et démotivation de certains élèves au dernier trimestre.

« Il fallait apporter une solution à un problème majeur. C'est une bonne nouvelle, qui correspond à notre demande », a réagi dimanche auprès de l'AFP Bruno Bobkiewicz,

secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation Nationale.

Victoire pour les syndicats

« On demande ça depuis la mise en place de la réforme. C'est la preuve que sur certains points il peut y avoir une écoute des différents personnels, quand on présente des éléments objectifs au gouvernement, comme les chiffres de l'absentéisme au troisième trimestre, qui étaient absolument catastrophiques », observe Jean-Rémi Girard, secrétaire général du Syndicat national des lycées et collèges.

« D'un point de vue pédagogique aussi, les élèves avaient moins de temps pour s'entraîner, notamment pour la méthode, alors qu'il est nécessaire d'avoir 100 % de cette année de terminale pour se préparer aux épreuves. Et bien sûr des éléments du programme traités au troisième trimestre n'étaient pas complètement acquis, ce qui pose problème pour la suite des études », poursuit le syndicaliste.

Le « nouveau baccalauréat » tel qu'imaginé par le ministre Jean-Michel Blanquer n'a été complètement mis en oeuvre que dans cette édition 2023, pour la première fois depuis la réforme de 2019.

Les élèves de terminale ont passé en mars deux épreuves de spécialité, les deux matières majeures choisies par chaque lycéen en terminale et qui comptent à elles seules pour un tiers des résultats du bac.

La note du bac repose à 40 % sur du contrôle continu et à 60 % sur des épreuves dites terminales, dont les épreuves de spécialité, la philosophie et le grand oral passés en classe de terminale.

Pour Bruno Bobkiewicz, « ce n'est pas complètement un retour en arrière, on garde la logique du contrôle continu, avec un ajustement nécessaire au vu de ce qu'on a vécu ».

« C'est le résultat d'une longue et dure mobilisation, pour laquelle M. Macron nous avait traités de 'preneurs d'otages'. Je crois qu'il a été acculé par la réalité, car ce troisième trimestre c'est le trimestre du grand vide », cingle Sophie Vénétitay, secrétaire général du Snes-FSU, premier syndicat des collèges et lycées.

« Il y a quand même eu trois-quatre générations d'élèves sacrifiés. Tout n'est pas réglé avec le bac Blanquer, sur le contrôle continu, on pense que ça a dénaturé la relation prof/élève, les élèves sont en négociation pour leurs notes. Mais ça montre aussi à M. Attal qu'il a intérêt à nous entendre, à tirer des conclusions », avance la syndicaliste.



Emmanuel Macron a tranché : le bac au mois de mars, c'est déjà fini.